



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**La Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

La Ministre de la Culture

Référence à rappeler :
TR/MC/2025/D/29649/IUR

Paris, le **28 JUIL. 2025**

Monsieur le directeur,

Le temps de lecture des Français se fait de plus en plus rare, comme l'ont montré les résultats du dernier baromètre du Centre national du livre avec Ipsos, en avril 2024. Cette baisse est fortement marquée chez les moins de 25 ans, et entre 7 et 19 ans, les jeunes passent en moyenne dix fois plus de temps devant un écran – hors livres numériques ou utilisation pédagogique – que devant un livre.

Le Premier ministre a annoncé, dans sa déclaration de politique générale, qu'il entendait accorder à la lecture une place prioritaire dans la politique menée par son gouvernement, en fixant comme objectif la reconquête du temps de lecture, concurrencé notamment par le temps passé devant les écrans.

Pour répondre à cet enjeu, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaitent que soient convoqués des États Généraux de la lecture pour la jeunesse.

Nous souhaitons vous en confier le pilotage, avec l'objectif d'aboutir à des solutions concrètes pour la fin de l'année 2025. Le Salon du livre jeunesse de Montreuil pourra être le cadre d'une restitution associant l'ensemble des acteurs de la médiation de la lecture pour les jeunes.

.../...

Monsieur Nicolas GEORGES
Directeur du service du livre et de la lecture
Ministère de la Culture
182, rue Saint-Honoré
75033 PARIS

Votre connaissance des acteurs et des enjeux, tant du secteur du livre que de la politique publique de soutien à la lecture, vous aideront à mener à bien ce travail inédit de concertation et de construction de propositions ambitieuses et pragmatiques. Vous pourrez en cela vous appuyer sur les inspections générales des affaires culturelles ainsi que de l'éducation, du sport, et de la recherche.

Assisté par des personnalités qualifiées identifiées avec les ministères et le cabinet du Premier ministre, vous pourrez mener des concertations et entretiens sur l'ensemble du territoire national. Nous souhaitons notamment que des rencontres se tiennent dans le réseau des bibliothèques et médiathèques, premier acteur culturel de proximité, et que les établissements scolaires y soient associés.

Vous pourrez recenser les différentes politiques publiques sectorielles participant au soutien de la lecture, et identifier des axes pour améliorer la coopération entre les actions portées par les différents acteurs de l'État et celles menées par les collectivités territoriales. De manière générale, vous identifierez les obstacles et facteurs d'inégalité dans l'accès à la lecture pour les jeunes et les leviers susceptibles d'être utilisés pour amener les jeunes à la lecture à tous les âges.

Le rôle des parents et des familles est déterminant pour ancrer durablement la pratique de la lecture, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Vous formulerez des propositions d'actions visant à mieux mobiliser les familles sur cet enjeu. L'analyse des contextes de lecture des jeunes – lieux, moments, postures, supports – ainsi que, le cas échéant, des différences de pratiques liées aux représentations genrées, vous permettra d'adapter les actions proposées aux spécificités de chaque public.

L'École, dans son acceptation la plus large (école maternelle et élémentaire, collège, lycées généraux, technologiques, et professionnels) est un lieu éminent d'apprentissage progressif et de pratique de la lecture.

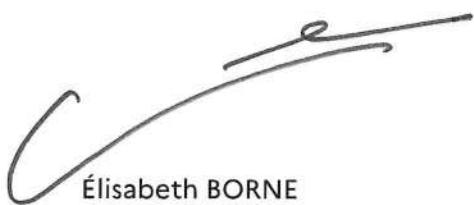
Vous serez attentifs aux conditions et aux pratiques qui facilitent l'association de la lecture au plaisir dans tous les temps de la vie de l'enfant et de l'adolescent, notamment scolaire et périscolaire. Vous porterez une attention particulière à l'articulation entre les programmes scolaires et les différentes pratiques de lecture que vous observerez. Vous formulerez des propositions concernant le choix des œuvres fait par l'institution et la place des livres lus spontanément par les jeunes dans le contexte et dans l'enceinte de l'école, indépendamment du programme disciplinaire. Vous interrogerez les différentes catégories littéraires qui sont abordées avec les élèves notamment la littérature de genre.

Vous porterez également une attention particulière aux quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi qu'aux territoires ruraux les plus isolés, notamment les Cités éducatives et les Territoires éducatifs ruraux. Dans ce cadre, vous pourrez identifier les difficultés d'accès au livre et proposer, notamment en lien avec les collectivités, mais aussi avec tous les autres acteurs que vous pourrez identifier, des solutions concrètes pour y remédier. Les dispositifs ou projets favorisant la lecture pourront également y être valorisés.

Enfin, vous veillerez à recueillir la parole des jeunes eux-mêmes. Pour les interroger sur leurs pratiques et recueillir leurs idées, vous vous appuierez sur la plateforme du pass Culture, qu'ils utilisent régulièrement et qui permettra de les solliciter par un questionnaire dédié, ainsi que sur tout autre outil ou ressource pertinente permettant d'éviter les biais de représentativité.

Vous commencerez vos travaux en juillet 2025. Un point d'étape lors de la deuxième édition de Biblis en folie, les 3, 4, et 5 octobre 2025, sera l'occasion de nous présenter vos premiers constats et l'état d'avancée de vos travaux. Vous veillerez à tenir compte des travaux en cours sur les temps des enfants conduits dans le cadre de la convention citoyenne qui s'est ouverte le 20 juin dernier et dont les recommandations seront présentées au Gouvernement à la fin du mois de novembre 2025. Comme mentionné plus haut, la restitution de ceux-ci aura lieu au Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil (SLPJ), du 26 novembre au 1^{er} décembre 2025.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.



Élisabeth BORNE



Rachida DATI